DE LA DEMOCRATIE (état des lieux)

Contribution écrite, complémentaire à la séance du grand débat du 17/02/19 à Saoû.

Notre république est peu démocratique et cela à tous les échelons (commune, intercommunalité, départements et régions).

La séparation des pouvoirs est incomplète (au niveau communal, départemental, régional le législatif et exécutif siège ensemble, vote le budget ensemble), les minorités sont sous représentées.

Referendum utilisé de manière plébiscitaire et à l’initiative de l’exécutif (ce qui est contraire à l’esprit du référendum).

Les pouvoirs du seul Président sont trop importants.

L’exécutif est trop fort (calendrier législatif, article 49/3).

Le sénat dont les membres sont élus par de grands électeurs (contraire au principe d’égalité) pour un mandat de 9 ans ; ce qui est trop long.

Conseil E & S inaudible et dont le rôle est mal compris.

Les découpages territoriaux, sans aucune consultation de la population concernée, sont arbitraires (minorités territoriales noyées).

Lois de décentralisation de 1982 aboutissant à des intercommunalités dont les missions sont trop vastes et dévitalisent les communes.

Leur exécutif et du type de l’actuel sénat (les délégués des communes étant les grands électeurs).